



Les brèves du Conseil Municipal du 24 juin 2019

Sur les 21 points à l'ordre du jour, nous retenons :

Nous avons demandé à ce que les lycéens gagnants du prix national sur « non au harcèlement » soient remerciés par le Conseil Municipal. **Ils sont donc venus présenter leur clip.**

Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées : Il s'agit de retenir le principe d'un tracé allant de Cantelauze à Cantegraille. Nous avons demandé une modification pour passer dans la partie verte du Banayre. En l'état, il longerait la route. De plus, la connexion avec les sentiers des autres communes n'était pas prévue. Estimation du projet : 120 000 euros.

Tiers lieux : La majorité veut affilier cet espace à une société qui se chargerait de le mettre en avant et de trouver des clients. Aucun comparatif n'a été fait. Nous avons proposé d'étudier l'offre d'autres prestataires qui pourraient apporter un soutien à la création d'emploi. **Nous avons été entendus.**

Rénovation énergétique de l'école maternelle du Trépadé : Des travaux de rénovation de la toiture, des changements du chauffage et des menuiseries sont programmés depuis 2 ans. Il s'agissait de désigner les entreprises. Mais un lot n'est pas encore attribué, les informations ne sont pas claires et nous n'avons pas encore les études montrant qu'il n'y a aucun risque liés à l'amiante. **Nous n'avons pas participé aux votes par précaution.**

Accessibilité : Un Agenda d'Accessibilité Programmé a été déposé en préfecture prévoyant sur 6 ans une mise aux normes des bâtiments publics avec l'enveloppe budgétaire correspondante. Surprise, cette année les travaux prévus

Imprimé par nos soins — Ne pas jeter sur la voie publique

ne correspondent pas à cet agenda et des travaux sur des bâtiments locatifs sont prévus. Nous avons reprécisé les règles. Les travaux sur les constructions locatives sont enlevés. **Nous avons demandé une commission pour vérifier le respect des engagements et s'assurer que les fonds ne partent pas ailleurs.**

Carrefour route de plaisance et de Frouzins : La commune propose d'installer des feux pour un montant total de 82000 euros dont 45 000 à la charge de la commune. Tous les groupes de l'opposition ont exprimé le danger de feux à cet endroit et proposé un rondpoint. **Cela serait trop cher...**

Nous avons demandé des explications des apports de terre à Bidot : La mairie reconnaît que c'est bien des promoteurs qui apportent la terre. Au départ des merlons pour éviter des installations sauvages, nous nous retrouvons avec un champ de butes. De plus, des gravats ont été déposés dans cet espace Natura 2000.

Nous avons pointé le manque d'entretien des espaces verts : La réponse accompagnée d'une série d'invectives est simple : il faudrait embaucher 4 agents de plus. Pour mémoire, ils ont diminué le nombre d'agents sur le terrain et auprès du public. **Nous disons que ce sont des choix et que nous étions sur autre vision.**

Bonus : Lors d'une réunion sur le cœur de ville, nous apprenons que le stade du Trépadé va rester une aire de jeux et la majorité projette d'y faire un terrain synthétique pour 800 000 euros....**C'est une question de choix, effectivement....**

Pour nous joindre ou nous rejoindre, c'est simple comme bonjour...

Blog : <http://fonsorbes.afdgot.fr> Mail : humaindabord.f2gfonsorbes@gmail.com Facebook <http://www.facebook.com/fonsorbeshumaindabord>

Un bon été à toutes et tous

